

Compte rendu de L'Assemblée des Habitants

Réunion du 14 janvier 2023

La séance commence à 14h30. 16 présents, 8 excusés.

1/Le dialogue entre le conseil municipal et l'assemblée des habitants.

Plusieurs sujets sont d'entrée de jeu évoqués par les habitants. Avant tout, précisons que l'ensemble des participants affirment leur volonté d'être constructifs avec la mairie et souhaitent collaborer avec le conseil municipal. Une question domine les autres : comment- l'assemblée des habitants peut-elle aider notre commune ?

La Communauté de communes prend de plus en plus de place au détriment de l'activité municipale. Comment faire en sorte que l'équipe municipale de Mancey y soit plus influente ?

Comment le conseil municipal voit-il l'avenir de la commune ? Comment la promouvoir ?

Les cas de fusions plus ou moins voulues se multiplient, c'est un fait. L'association des maires ruraux est inquiète. Notre ComCom quant à elle pourrait voir se réduire le nombre de communes par le biais de ces fusions. Ne faut-il pas chercher des convergences avec d'autres communes, voire interpeller la Région ?

L'effectif du conseil est-il suffisant ? (9 élus) Deux d'entre eux sont régulièrement absents. Cet effectif réduit est-il suffisant pour les prises de décisions ? Manifestement il implique une charge de travail trop concentrée sur quelques-uns. D'autant que le poste de secrétaire est vacant alors qu'il assurait une double mission : secrétariat de Mairie et secrétariat du Syndicat des Eaux.

Les participants préconisent une rencontre entre les habitants et le conseil municipal. Un groupe porte-parole est désigné pour solliciter la Maire en vue d'un entretien préparatoire à cette réunion publique pour définir en concertation sa date, sa dénomination et son organisation.

2/Les commissions ou autres dénominations

Notons que chaque réalisation concrète mobilise de nouveaux participants. Le travail commun entre la mairie et notre assemblée est plus que jamais nécessaire. Il est proposé de mettre en place des groupes de travail thématiques mixtes (élus, habitants) pour soutenir les missions des élus et répondre aux besoins des habitants. Comme certains groupes de travail fonctionnent déjà bien et au vu des attentes exprimées, il pourrait s'en créer d'autres avec la collaboration de tous les élus.

3/Le village du futur. Le devenir du copil

L'impression dominante est que nous avons été beaucoup mobilisés pour aboutir à l'idée d'une petite construction au côté de la salle des fêtes et à celle d'un cœur de village qui reste très virtuel.

Faut-il ou non conserver le copil (comité de pilotage pour le village du futur)? En raison du bilan, l'assemblée penche plutôt vers l'idée d'une autre structure qui ne la dessaisisse pas de son travail. La question sera à trancher avec la mairie qui est aussi partie prenante de fait.

Une réunion entre les financeurs potentiels, et les représentants politiques et administratifs devrait se tenir. Attendons cette dernière étape.

4/Questions diverses.

-Un projet important concerne l'implantation de panneaux photovoltaïques au sud-est du hameau de Charmes sur la teppe appelée La Guerne. Les Charmillons aimeraient bien être informés sur la teneur de ce projet qui les concerne directement. Il serait peut-être bon d'en profiter pour relancer le groupe de travail, (participation d'habitants).

-Le rallye automobile va de nouveau passer à Mancey après un vote peu convainquant des élus. Il a été question l'an dernier d'interroger l'ensemble des habitants. Où en est-on de l'enquête prévue pour l'année 2024?

-La plantation d'un arbre à proximité de la maison de Lionel est toujours d'actualité. C'est un petit rappel pour ceux qui souhaitaient participer mais ont un peu oublié...

La prochaine assemblée des habitants est programmée pour le jeudi 2 mars à 20 heures.

Le lieu reste à déterminer.

Distributeur de la parole : Hoctavia Beauchet. Secrétaire : Renée Leboeuf